

|   | 1 an   | 6 mois | 3 mois |
|---|--------|--------|--------|
| En ville, par la poste . . . . .  | \$9.00 | \$4.75 | \$2.50 |
| Canada (hors de Montréal),<br>Royaume-Uni, France et<br>Espagne . . . . . | \$6.00 | \$3.25 | \$1.75 |
| Etats-Unis et Amérique du Sud<br>Autres pays . . . . .                    | \$6.50 | \$3.50 | \$1.85 |
|   | \$8.00 | \$4.25 | \$2.25 |

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

## La défense de M. Arthur Meighen

Il n'y a pas de raisons particulières de croire que l'enquête sur l'administration de la Commission hydroélectrique d'Ontario par M. Meighen révélera d'autres faits que ceux qui sont déjà imputés à l'ancien commissaire et qui, de prime abord, ne diffèrent pas des actes dont les financiers-politiciens sont coutumiers. M. Meighen a acheté au rabais un montant relativement modique d'obligations de la compagnie hydroélectrique de l'Abitibi, à la veille du rachat de l'entreprise par la Commission ontarienne à un prix beaucoup plus élevé que la cote courante de ces titres. Mais l'opération intéressait surtout une société de placements que dirigeait M. Meighen et où il avait personnellement, paraît-il, peu d'intérêt. Toute la question serait donc de savoir si le fonctionnaire incriminé connaissait à ce moment les intentions de rachat du ministre Henry. Dans des pays comme la France, où un ancien garde des sceaux (ou ministre de la Justice), M. Renault, a été exclu du barreau puis cité devant les tribunaux criminels pour avoir accepté un honoraire professionnel de 50,000 francs (environ \$2,500) d'un escroc poursuivi par la justice, son cas serait considéré comme très grave: au Canada, on en a vu bien d'autres.

Ce qui nous intéresse dans l'enquête sur l'administration de M. Meighen, c'est la prétention de l'ancien commissaire de se faire payer un avocat par le gouvernement d'Ontario. M. Meighen est accusé d'irrégularités par le chef du cabinet, M. Hepburn. «Personnellement», dit-il, «j'ai déjà un avocat, que je paie de ma poche; mais comme ancien fonctionnaire public j'ai droit à un deuxième aux frais du public.» Et cela, sauf erreur, revient à dire que le gouvernement qui taxe M. Meighen d'irrégularités, et qui ne saurait raisonnablement avouer qu'il persécuta un innocent par intérêt de parti, devrait payer un avocat pour poursuivre le fonctionnaire incriminé et un autre avocat pour le défendre.

On voit des choses étranges dans l'administration de la justice criminelle, en pays britanniques. Outre que l'Etat reconnaît à l'accusé indigent le droit à l'assistance judiciaire — ce qui, à la vérité, se conçoit fort bien, — il est entendu, par exemple, qu'avant d'interroger un assassin la police judiciaire devra le prévenir chevaleresquement qu'il est soupçonné du crime, que chacune de ses paroles pourra être interprétée contre lui, et ainsi de suite. Combien de malfaiteurs ont échappé à la justice grâce à cette conception imbécile du *fair-play*, qui pourrait le dire? Etant donné ces pratiques, nombreux sont ceux qui trouvent toute naturelle la demande de M. Meighen. Quant à nous, n'en déplaise aux fendeurs de cheveux, nous trouvons plutôt raide qu'un homme comme M. Meighen, avocat de sa profession, parfaitement capable de se défendre seul dans une affaire où il se prétend innocent, et qui n'est pas même un accusé au sens judiciaire du terme, veuille se faire donner un défenseur d'office, comme fonctionnaire public, à part celui qu'il a déjà choisi à titre personnel.

Nous croyions naïvement qu'il n'y avait qu'à Montréal que des conseillers municipaux accusés de malversations eussent l'impudence de se faire défendre par les avocats ordinaires de la Ville, aux frais des contribuables.

Olivar ASSELIN

Nota. — J'écris ces lignes de Trois-Pistoles, d'après une nouvelle parue dans la GAZETTE du 17. Si la situation de fait s'était modifiée depuis, le lecteur voudra bien ne retinir de mon article que l'opinion que j'y exprime et qui s'applique à toutes les requêtes identiques à celle de M. Meighen. — O. A.

## Comment traiter les minorités

On télégraphie de Prague au TEMPS de Paris:

« Au cours du débat sur l'exposé de M. Benès à la Chambre, le député de la minorité allemande, M. Zierhut, a déclaré notamment:

« Nous reconnaissons le probe effort de M. Benès pour la paix et nous sommes sans réserve avec lui. Nous donnerons à l'Etat tout ce dont il a besoin pour la paix intérieure et extérieure. Nous défendrons fermement la démocratie. Les Allemands de Tchécoslovaquie sont reconnaissants à M. Benès de soutenir la démocratie et la population de toutes nationalités de l'Etat. Nous répondrons avec joie à son appel. Nos concitoyens tchécoslovaques doivent en revanche tirer les conséquences de notre communauté de destin; alors nous aurons gagné la seconde bataille pour l'indépendance de l'Etat. »

M. Benès a gagné à la Tchécoslovaquie la fidélité des trois millions d'Allemands de cet état en traitant cette minorité libéralement. Quand la majorité anglaise du Canada nous témoignera, en toute chose, la largeur d'esprit montrée par M. King et tous ses partisans dans la question du libellé de la monnaie, elle nous trouvera prêts à collaborer avec elle.

Inutile de dire que la boucherie du 30 juin n'est pas de nature à attirer vers la grande patrie allemande les minorités de l'extérieur, comme celles de l'ancienne Bohême, de la Sarre, de l'Autriche, d'Eupen, etc. Cette seule journée aura plus nuï aux calculs politiques de l'Allemagne que toutes les résistances de la diplomatie française.

Les Allemands de Tchécoslovaquie se trouvent bien dans leur pays parce qu'ils y sont bien traités et parce que, par le temps qui court, l'atmosphère de la Germanie est décidément malsaine.

Olivar ASSELIN

## Une nouvelle politique commerciale américaine?

Depuis que le président Roosevelt a le pouvoir dictatorial de réduire de cinquante pour cent les tarifs dits protecteurs de l'industrie et de l'agriculture, on se demande, particulièrement dans l'Ouest du Canada, quelle orientation prendra la politique économique américaine. Cette question n'est pas sans importance. Depuis 1922, année qui fut le début de cette politique férocement protectionniste dont le tarif Fordney-McCumber est la chartre, les éleveurs de l'Ouest canadien se virent fermer un de leurs meilleurs marchés. Résultats: une sorte de dumping envahit la province de Québec et paralyse le marché local.

Le tarif Hawley-Smoot, qui compléta celui de 1922, fut encore plus draconien; à tel point que les relations économiques entre le Canada et les Etats-Unis sont réduites à peu près au strict minimum. Roosevelt avait pourtant promis, comme le fait traditionnellement le parti démocrate, de débarrasser le pays de toutes ces entraves au commerce extérieur, américain. Evidemment, une telle opération politique ne se fait pas en un jour. Mais certains signes permettent de croire qu'une nouvelle orientation de la politique commerciale américaine se prépare. Un rapport détaillé de M. G. N. Peck, fonctionnaire spécial du commerce ayant mission de poursuivre une enquête sur le commerce extérieur, est accueilli avec empressement par toute la presse américaine. D'après les chiffres de M. Peck, les Etats-Unis ont eu, dans la période de 1896 à 1933, une balance favorable de 22 milliards. Que représente, en réalité, cette somme énorme? Tout simplement ceci: elle est un crédit convertible sur tous les marchés de l'étranger en marchandises ou en services. Si les créanciers américains refusent d'utiliser leur crédit, il se réduit à une perte complète. Il n'est pas impossible que nos voisins en viennent à constater cette vérité de simple bon sens qu'une nation créancière doit être, en même temps, une nation importatrice ou bien se résigner à la perte de son argent.

Si M. Roosevelt et son entourage se rendent à cette vérité d'expérience, ils peuvent être convaincus qu'ils auront retrouvé, dans une large mesure, la voie véritable du retour vers une reprise économique. D'ailleurs, depuis plus d'un an, MM. Hull et Wallace ne se gênent pas pour dire qu'un commerce international plus libre est le meilleur moyen de provoquer une diminution du chômage et de juguler la crise. On peut croire que le Président Roosevelt n'est pas étranger à cette conviction de ses deux fidèles collaborateurs. Le Canada ne doit pas rester indifférent devant cette orientation nouvelle de la politique commerciale américaine.

Jean-Marie NADEAU

Soyez prudent. Avant votre départ pour la campagne, assurez-vous de pouvoir lire l'« Ordre » chaque jour. Un abonnement d'une semaine ou deux ne vous coûtera pas cher, et vous aurez chaque matin deux heures de lecture intéressante. PLateau 8511.

## Le problème de l'heure présente La crise économique-sociale L'organisation moderne du crédit

II  
Nous avons vu dans un précédent article que le malaise économique dont le monde est présentement atteint ne fait que s'aggraver de jour en jour, et nous nous sommes demandé quelles lois économiques transgressées pouvaient être à l'origine de l'anémie dont nous souffrons, anémie à ce point généralisée que seule peut en être cause la raréfaction massive de cet agent indispensable d'échanges qu'est la monnaie dans l'économie mondiale. Exposons comment s'installe le crédit à la moderne et voyons comment il a rendu possible l'insuffisance des moyens monétaires. (Cf. Emile Mireaux, *Miracles du crédit*, ouvrage auquel nous empruntons les renseignements qui suivent).

L'or enfermé dans les caves de l'Institut d'émission garantit les billets dans une proportion de 35 pour 100 environ. Les billets viennent s'inscrire en dépôts bancaires, à partir desquels commence le jaillissement du crédit, agent de financement de toute notre économie.

Faire crédit, c'est accorder à quelqu'un la jouissance d'un bien ou la disposition d'une somme d'argent, contre la promesse de paiement ou de remboursement. Jadis l'accordait du crédit à une personne connue et parce qu'on la connaissait comme honnête, solvable. Dans l'économie moderne, on peut dire que seul le banquier est dispensateur du crédit. Sauf de rares exceptions, il ne prête pas son argent, mais l'argent de ses déposants, à qui il verse un léger intérêt.

Faisant crédit avec l'argent des autres, le banquier doit cependant conserver suffisamment d'argent en caisse pour répondre aux demandes d'espèces des déposants. Quelle probabilité y a-t-il donc que les retraits dépassent les dépôts? Cette probabilité entre la balance des comptes créditeurs et des comptes débiteurs est d'autant plus faible qu'augmente le nombre des opérations. L'organisation moderne du crédit repose, presque entièrement, sur l'intervention et le jeu des masses. Plus augmente le nombre des opérations, moins il y a de risques que les retraits dépassent les dépôts; en sorte que, plus un établissement bancaire est puissant, moins il a besoin de capitaux liquides pour donner du crédit. A la limite, Proudhon l'avait bien vu, on peut faire crédit sans rien avoir en caisse. Pratiquement, en période normale, une réserve de dix pour cent sur les dépôts suffit pour parer à toutes les demandes d'argent. Tout le reste est distribué en crédits. Nous disons en « période normale », c'est-à-dire lorsque règne la confiance, condition absolument essentielle et sans laquelle la loi des grands nombres ne peut jouer et tout l'organisme est faussé. Décrivons maintenant aussi schématiquement que possible le mécanisme bancaire du crédit.

La banque travaille avec l'argent de ses déposants, auxquels elle sert un léger intérêt. Faute de verser cet intérêt, nul dépôt ne serait effectué, et s'il en était fait quel qu'un, ce ne serait de la part du déposant qu'une mesure de précaution pour éviter les risques de perte ou de vol. Pour pouvoir verser cet intérêt et remplir sa fonction qui est de faire « travailler l'argent », le banquier va donc utiliser cet argent qui n'est pas à lui, mais que le service de l'intérêt l'autorise à traiter de cette manière. Il mettra donc en réserve un dixième du chiffre de l'actif, et le reste sera mis à la disposition des demandeurs de crédit. Si l'usage des chèques et des vire-

ments était inconnu, les crédits seraient bien vite épuisés et le banquier n'aurait plus qu'à attendre des rentrées et de nouveaux dépôts qui lui permettent, une fois faite la réserve d'un dixième, d'ouvrir de nouveaux crédits. Tout son emploi se réduirait à recevoir des espèces à un guichet et à les distribuer par un autre. Mais l'usage des chèques, des virements, est passé dans les mœurs. Pour faciliter notre exposé, supposons que, dans un pays, l'usage est que les dépenses soient effectuées moitié par chèques moitié en espèces. Que va-t-il se passer? (Nous reproduisons l'exemple de M. Mireaux.)

« Soit une circulation d'un milliard dans le pays où fonctionne la Banque. Par l'effet des habitudes de paiement, moitié en espèces, moitié par virements, le public porte à la banque cinq cents millions. Le bilan initial s'inscrit donc:

Actif: En caisse: 500 millions.  
Passif: Dépôts: 500 millions.

« Cette encaisse ne doit pas rester inactive; la Banque met en réserve un dixième, c'est-à-dire cinquante millions, et ouvre des crédits pour 450 millions. Par le fait des habitudes de paiement et en vertu de la loi des grands nombres, une moitié est retirée en espèces, l'autre moitié est laissée en banque et inscrite en dépôts. D'où le bilan suivant:

Actif: En caisse: 275 millions. Portefeuille et avances: 450 millions. Total: 725 millions.  
Passif: Dépôts: 725 millions.

« La banque constate alors qu'elle a encore trop de billets inactifs. Elle met en réserve un dixième de l'actif, soit 72,5 millions, et ouvre des crédits nouveaux pour 202,5 millions. Même dichotomie que précédemment. 101,25 millions de billets sortent; 101,25 millions de dépôts viennent s'inscrire. D'où le bilan suivant:

Actif: En caisse: 173,75 millions. Portefeuille et avances: 625,50 millions. Total: 826,25 millions.  
Passif: Dépôts: 826,25 millions.

« Et ainsi de suite jusqu'au bilan final suivant:

Actif: En caisse: 91 millions. Portefeuille et avances: 818 millions. Total: 909 millions.  
Passif: Dépôts: 909 millions.

« Or, nous avons admis une proportion de moitié entre les paiements par espèces et les paiements par virements. Que si les habitudes de paiement font varier cette proportion et réduisent au quart la proportion des paiements par espèces sur les paiements par virements, nous arriverons en définitive à un bilan ainsi libellé:

Actif: En caisse: 231 millions. Portefeuille et avances: 2.076 millions. Total: 2.307 millions.  
Passif: Dépôts: 2.307 millions.

« Dans un pays où les paiements par chèques, par virements de compte à compte, se multiplient aux dépens des paiements par espèces, il se fait une création spontanée de dépôts, c'est-à-dire de crédits. Cette création est automatique, irrésistible, indépendante de la volonté des hommes et des besoins. Elle est théoriquement illimitée. » (Mireaux.)

Inflation de crédit ou inflation de billets, ou surabondance d'argent, c'est tout un.

## HONTEUX



Le SEUL politicien qui n'a pas connu Stavisky fait sa petite promenade quotidienne...

Aussi le rythme des habitudes de paiements par virements n'étant point indissolublement lié aux nécessités et aux progrès des affaires, il serait à craindre que l'inflation ne se produisît et ne dépassât les besoins du commerce, et n'amènât de déplorables résultats: hausse des prix, fléchissement de la balance du commerce extérieur, répercussion sur le change, etc. Mais il y a une soupape de crédits disponibles est offert aux spéculateurs en Bourse, aux joueurs, qui s'empressent de l'absorber. Les fonds montent, les capitalistes profitent de la hausse pour réaliser, et voilà devenus disponibles de nouveaux capitaux pour de nouveaux placements et la création de nouvelles valeurs industrielles et commerciales, etc. Le jeu de ladite soupape n'est pas d'ailleurs de tout repos, comme l'a montré le krach de 1929.

Constatons que dans ce système, la spéculation joue un rôle nécessaire indispensable: ce qui, au point de vue moral, n'est pas précisément une recommandation. Remarque en outre le caractère tyrannique de ce système. De serviteur, le crédit est devenu maître; auxiliaire de l'or, étalon de valeur, il tend à l'éliminer, sans d'ailleurs pouvoir s'en passer entièrement; auxiliaire du commerce, désormais il s'impose à lui, car la création de nouveaux crédits disponibles ne dépend pas des demandes du commerce, elle dépend uniquement du volume de la monnaie et de la proportion entre les paiements par espèces et les paiements par chèques et virements. Et voyez le retournement des choses. Cette création de monnaie artificielle favorise si bien les échanges et la production, que le marché ne tarde pas à être engorgé. La concurrence sévit et le producteur, talonné par cette concurrence, est porté à augmenter encore son chiffre d'affaires, ne fût-ce que pour alléger le poids de ses frais généraux. Nouvel engorgement du marché, d'où nécessité plus urgente et plus vitale encore d'obtenir de nouveaux et plus longs crédits. Le producteur et le commerçant, qui sont les véritables possesseurs des richesses réelles, sont devenus les très humbles serviteurs du banquier, qui ne possède rien.

Qu'ils le veuillent ou non, les banquiers, ou plutôt notre système bancaire commande toute l'inférieure machine au service de laquelle halètent, travaillent, souffrent et se tuent les agglomérations sociales et les individualités faibles. Impossible de s'arrêter; tout s'écroulerait. L'euphorie ne persiste que par le maintien l'accélération de la vitesse acquise. Comment, dans sa course vertigineuse, ce mécanisme ne s'est-il pas brisé? Simplement parce qu'il fonctionne dans un milieu humain, et que l'homme, grâce à la zone d'indétermination que lui accorde sa liberté, a fait les compensations nécessaires. Y a-t-il chômage? Les ouvriers se privent, on achète moins, on s'offre un peu moins de luxe, on fait l'économie d'un vêtement, etc., et la crise passe. Le système continue sa course grâce à l'élasticité de l'élément humain qui se prive, qui souffre et qui meurt. Quelle philosophie du Progrès, quelle conception de la vie, que ce système économique qui fait de l'homme une machine, de l'individu un esclave!

G. G.

(à suivre)

## Le chemin parcouru

Le short est de plus en plus à la mode. Il fait fureur sur les courts de tennis, au point qu'à Wimbledon les organisateurs du tournoi, un jour où la reine d'Angleterre honorerait de sa présence le tournoi, rappeller à la décence la plus élémentaire une jeune joueuse dont la culotte ressemblait beaucoup plus à un maillot qu'à un véritable short.

Tandis que s'ébattaient, il y a quelque temps, au stade Roland-Garros, deux gracieuses championnes élégamment dévêtues, un « ancien » du tennis rappelait l'anecdote suivante:

En 1908, les demi-finales du « simple féminin » se disputaient au Pré-Catelan, sur les courts du Racing Club de France. Un samedi où il faisait très chaud, les spectateurs virent apparaître sur le terrain une jolie fille, tout de blanc vêtue, qui avait les bras complètement nus. Alors s'avança, solennel, l'un des commissaires, qui admonesta sévèrement l'audacieuse, et la menaça de disqualification si elle ne rectifiait sa tenue.

Que de chemin a été parcouru depuis!

## Cause et effet

Le vieux clochard. — Ayez pitié de moi, ma bonne dame. Je suis une victime du progrès scientifique.

La dame charitable. — Que vous est-il arrivé, mon pauvre homme? Les rayons X?

Le vieux clochard. — Heu... non. Les empreintes digitales...

Avant de quitter la ville pour vos vacances, assurez-vous de recevoir l'« Ordre » chaque jour là où vous allez. Pour une somme minime, nous vous ferons le service de notre journal. PLateau 8511.

## La première défaite des «All-Blacks»

par André BOWMAN

Le dissentiment survenu entre sir Oswald Mosley, chef des fascistes britanniques, et son grand protecteur lord Rothermere, l'un des cinq magnats de la presse anglaise, a fini par transpirer dans le public. Les divergences de vues entre les deux hommes ne datent pas d'hier, mais il a fallu presque un éclat pour que le propriétaire du DAILY MAIL se décidât à publier la correspondance échangée entre sir Oswald et lui. Il y a trois semaines, le journal de lord Rothermere publiait deux articles prenant presque position contre le fascisme britannique, en déclarant qu'il n'y avait pas et ne pouvait y avoir d'antisémitisme en Angleterre. Etant donné les déclarations précédentes du chef des fascistes, à la salle Olympia, l'article de fond du DAILY MAIL indiquait une grave divergence de vues entre sir Oswald et lord Rothermere. Cette divergence ne pouvait qu'aller s'aggravant du fait que le DAILY MAIL publiait, quelques jours après, un autre article par lequel il prenait nettement parti contre toutes les dictatures en général et contre le fascisme anglais en particulier. En faisant déclarer par son journal que le peuple anglais ne tolérerait jamais un régime à la sous-Mussolini, lord Rothermere ne pouvait prendre plus nettement position contre Mosley. Ce dernier écrivit le 12 juillet à son ancien protecteur qu'il refusait de souscrire à ses conditions, c'est-à-dire de renoncer à toute idée de dictature, fondement même du mouvement. Sir Oswald ajoutait que si lord Rothermere voulait retourner au parti conservateur, il ne lui fallait pas compter entraîner les fascistes derrière lui. La lettre est intéressante en ce sens qu'elle montre bien l'évolution de la doctrine primitive du fascisme britannique. Après avoir voulu créer un état plus ou moins servilement copié sur le régime italien, sir Oswald versa dans l'antisémitisme et surtout dans le culte de la violence, du demi-racisme, du corporatisme intégral, de l'état ultra-totalitaire, bref dans une doctrine infiniment voisine de l'hitlérisme. Or, il se produisit, à la suite du discours incendiaire de la salle Olympia et des bagarres fascistes, une profonde réaction dans l'opinion anglaise, touchant le mouvement dirigé par sir Oswald Mosley. Ce dernier, qui a au plus haut point le sens de l'opportunité, changea de tactique, et revint un peu en arrière. Il était trop tard: certains milieux influents avaient vu percer le bout de l'oreille et avaient pris peur. C'est la raison pour laquelle lord Rothermere exigea des garanties de ses associés et une sorte de profession de foi orthodoxe. Sir Oswald refusa — tout en faisant quelques concessions de forme — et la dissension est devenue une rupture.

On pourrait croire de prime abord que cette rupture n'a aucune importance. Pourtant, rien ne serait plus inexact. Quoique sir Oswald Mosley soit riche et qu'il ait contracté un mariage qui a été pour lui une riche affaire à tous les points de vue, il ne dispose pourtant pas de moyens ni de fonds suffisants pour lancer un mouvement constitutionnel capable de supplanter les vieux partis. Il n'avait pas, jusqu'au jour où lord Rothermere devint son allié-protecteur, un grand journal en sa faveur et encore moins une feuille moyenne à sa disposition. Il avait déjà fait l'essai d'un hebdomadaire qui termina en queue de poisson et son mouvement était en régression marquée lorsque le propriétaire du DAILY MAIL vint le sauver du corbillard des pauvres. Car, en effet, un mot d'ordre avait été donné dans les journaux de faire le silence sur les chemises noires britanniques. Sans publicité, le mouvement était voué à l'échec le plus certain. Le propriétaire du DAILY MAIL qui a déjà soutenu plusieurs tentatives (mort-nés) de création d'un tiers-parti avait, il y a un peu plus d'un an, commencé d'encourager le fascisme.

Il en était arrivé à le soutenir ouvertement, à lui faire une énorme publicité, à lui faire prendre un essor jus-

qu' alors inconnu, bref à en faire une arme redoutable contre le parti conservateur et surtout contre le socialisme. Seulement, lorsque lord Rothermere s'est aperçu, avec bien d'autres d'ailleurs, que le fascisme de sir Oswald Mosley dégénérait en socialisme de droite et aussi en hitlérisme, que le public ne « marchait » pas et lui retirait sa clientèle, qu'il perdait enfin du même coup l'appui du monde financier, il a voulu quelques garanties. Ou plutôt, il en a exigé d'acceptables afin de pouvoir lâcher un mouvement qui n'a ni la faveur gouvernementale, ni celle du peuple anglais. Le propriétaire du DAILY MAIL, qui passe à juste titre pour avoir un flair exceptionnel et pour se rendre compte de la moindre nuance de l'opinion publique, a compris qu'il voguait dans des eaux dangereuses. Il a rompu avec le fascisme, il enterré la hache de guerre et tourne de nouveau les yeux vers le parti conservateur. Mais en lâchant sir Oswald, il a accompli plus qu'une rupture. Il a porté un coup dur aux chemises noires. Ces dernières qui avaient accompli des progrès remarquables ces temps derniers viennent d'essuyer leur première défaite.

Les « All-Blacks » viennent de perdre la première manche. Tomberont-ils dans l'oubli ou sauteront-ils le fossé ? Question angoissante pour l'Angleterre, menacée d'un fascisme rouge à la Stafford Cripps et d'un bolchevisme noir à la Mosley, et en proie à une crise économique et sociale de première grandeur.

On a vu trop de chevaux de retour politiques remporter des victoires au cours de ces dernières années pour qu'il soit prudent de formuler un jugement définitif sur les chances d'avenir du fascisme anglais.

André BOWMAN

## Il ne se justifie pas

M. Alfred Duranleau, le ministre de la Marine, a commencé ainsi la causerie qu'il a faite jeudi soir, à l'hôtel Viger, devant l'idée conservatrice : « Je tiens à déclarer, dès le début, que je ne suis pas venu en justifier ou justifier le gouvernement dont je fais partie. Nous n'avons rien à nous reprocher parce que nous avons fait notre devoir. » (Applaudissements sur tous les bancs. Bruits de chaises écrasées et de verres brisés.) « Je tiens à exposer les faits à la population de la province, désireuse d'être renseignée sur l'activité de ses représentants au Parlement de la Confédération. »

Invoquant Cartier, Laurier et M. Chapais, le ministre de la Marine a fait d'abord l'éloge de la Confédération et des « hommes d'Etat » qui l'ont enfantée dans les douleurs que l'on sait. Il s'empare contre M. Oscar Boulanger, coupable d'avoir comparé les fameux Pères à des chiens battus. Ecoutez le Jupiter tonnant du boulevard Saint-Joseph : « Comment ! les Pères de la Confédération jouant le rôle de parents pauvres, prenant l'attitude de chiens battus ? Comment ! le texte par lequel les deux langues ont été mises sur un pied d'égalité parfaite serait un geste étroit et mesquin ? Chien battu, Sir Hector Langevin ! Chien battu, Sir E.-P. Taché ! Chien battu, A.-J. Chapais ! C'est ainsi qu'en pleine Chambre, devant nos concitoyens de langue anglaise (Scandale !), les soi-disants champions de notre race et de notre langue parlent des nôtres que nous avons appris à admirer et à glorifier comme les Pères de la Confédération et qui, par un pacte conclu dans un esprit de concorde, d'harmonie, de bonne entente et fondé sur la tolérance réciproque, sur le droit et la justice, nous ont donné une constitution qui place les deux races et les deux langues sur un pied de parfaite égalité ! C'est ainsi que pour des fins politiques dans lesquelles le patriotisme n'a rien à voir, nos adversaires libéraux dénigrent nos gloires nationales et se barbouillent une histoire canadienne ! » Arrière, bandits, canailles, gueux, journalistes ! Honte, politiciens, assassins, corrupteurs ! Vous vous vautre dans la vase ! Comment ! vous n'admirez pas M. Alfred Duranleau ? Tourbe ignorante de... Etc.

Décidément M. Alfred Duranleau ne comprendra jamais pourquoi des Canadiens-Français, sincèrement, mettent en doute les bienfaits de la Confédération. Nous ne parlons pas le même langage, le ministre de la Marine et nous : sa casuistique de partisan le démontre clairement. Quoi que soutienne M. Duranleau de la « parfaite égalité » des deux langues, le texte de la Constitution ne reconnaît guère le bilinguisme intégral. M. Duranleau lui-même l'admet lorsqu'il déclare que le parti conservateur, en 1934, a affirmé le principe de la monnaie bilingue.

A moins d'interpréter largement les mots « archives, procès-verbaux, actes et journaux » de l'article 133 de la Constitution et d'y inclure le timbre et la monnaie émis par le gouvernement d'Ottawa, il faut convenir que la Constitution est silencieuse au sujet de la monnaie bilingue. Le parti conservateur, se rendant au vœu mainte fois exprimé du peuple canadien-français, a reconnu le principe de la monnaie bilingue. Nous sommes d'accord avec M. Duranleau là-dessus.

« Une fois le principe reconnu », écrit

M. Héroux dans le Devoir du 2 juin, « il ne reste qu'à discuter les modalités d'application, à rechercher laquelle de celles-ci sera la moins coûteuse pour le gouvernement, la moins susceptible de susciter des ennuis et des mécontentements. » M. Lapointe proposait l'impression de billets bilingues; M. Rhodes recommandait l'usage d'une série de billets français et d'une série de billets anglais, tous unilingues, par conséquent. Les associations nationales; le parti libéral, qui nous a donné le timbre bilingue, parfaitement bilingue, Monsieur Duranleau; la presse tout entière de la province de Québec; cinq députés conservateurs ont opté pour la proposition Lapointe. Avec raison on a soutenu en faveur d'une monnaie bilingue : 1° que ce mode d'émission était le plus pratique et le moins coûteux; 2° qu'il satisfaisait pleinement le peuple canadien-français; 3° qu'il ne pouvait incommoder « nos concitoyens de langue anglaise » plus que le timbre bilingue; 4° qu'il était conforme à la lettre et à l'esprit de la Constitution.

Le gouvernement Bennett s'est autorisé des déclarations de Laurier et de la conduite du parti libéral, pour écarter l'amendement Lapointe. Depuis trop longtemps, la province de Québec est considérée comme le pays des moutons noirs et des parents pauvres. Ce qu'ils admettaient en 1904, en 1907, les Canadiens-Français n'en veulent plus aujourd'hui; que M. Duranleau et ses pairs inscrivent cela en tête de leur agenda. En 1934, par son vote sur la monnaie bilingue, le parti conservateur a consacré un deuxième principe dont M. Duranleau n'a pas soufflé mot, mais que nous n'acceptons plus : celui de la « réserve » québécoise.

M. Armand Lavergne écrivait à ce sujet : « Sommes-nous dans ce pays, oui ou non, comme le disait Sir John-A. MacDonald, sur un pied d'égalité ? Ou simplement, dans ce pacte de la Confédération, sommes-nous des gens uniquement tolérés, une espèce de « quality niggers », une fois sortis du Québec, tombent bien dans la catégorie de citoyens canadiens, sur un pied d'égalité certes, mais à condition de ne pas nous servir du français, des espèces de « je ne suis pas prisonnier mais », comme le feu duc de Reichstadt en Autriche. En un mot la Confédération canadienne est-elle oui ou non une confédération bilingue ? Et où commence le bilinguisme et où finit-il ? Si ce bilinguisme, comme on a l'air de le croire, consiste à parquer les droits du français dans la seule province de Québec, comme on parque les malheureux aborigènes de ce pays dans les « réserves » de sauvages, qu'on le dise, qu'on le dise et cela tout de suite et clairement. »

La dignité du peuple canadien-français est attachée à la reconnaissance du bilinguisme en ce pays. Nous ne parviendrons rien de durable, même dans le domaine économique, sans l'estime de nos « concitoyens de langue anglaise » et sans notre propre estime. Les Pères de la Confédération ont été bernés comme des imbéciles, ou se sont conduits comme des « chiens battus », pour employer les termes de M. Oscar Boulanger, s'ils n'ont pas stipulé la parfaite égalité des deux races. Mais si cette égalité a été reconnue, c'est nos députés de l'espèce Duranleau-Sauvé-Dupré qui furent bernés ou qui ont pris l'attitude de chiens battus, en se rangeant tête basse derrière un chef qui vocifère : « By that we stand, by that we fall ! » La dialectique mal cousue de M. Duranleau ne fera croire à personne que les propositions Lapointe et Rhodes étaient équivalentes; l'activité des Turnbull, des Greary, des pires ennemis du nationalisme canadien-français, convaincra tout le monde du contraire.

Le discours touffu, mal composé, mal digéré, mal lu, contradictoire et ridicule de M. Alfred Duranleau, le ministre de la Marine, est digne de lui. M. Arthur Sauvé, afin de reconquérir le maigre prestige suffisant pour obtenir un siège au Sénat, a fourni les citations abondantes qui ornent le discours de M. Duranleau. M. Dupré, lui, a découvert cette locution « citoyens de langue anglaise » : n'est-ce pas que c'est joli ?

« Plus tard, plus tard, quand la Vérité reprendra ses droits, dans vingt ans, avant vingt ans », on rendra justice à M. Duranleau, le ministre de la Marine. En attendant, cher monsieur Duranleau, souffrez qu'on se demande si votre couraude dépasse votre inintelligence des problèmes nationaux, et qu'on affirme des deux qu'elles atteignent un degré éminent, même parmi les politiciens.

Dollard DANSEREAU

### Usine pour gourmets

Les Anglais, fidèles à la coutume du thé, font une énorme consommation de gâteaux secs et de petits pains spéciaux. A tel point que l'on vient d'installer à Birmingham une vaste usine-boulangerie, occupant 300 ouvriers. Cette fabrique marche uniquement au gaz industriel, et consomme, à elle seule, autant de gaz qu'une ville entière.

Et ne croyez pas que ces petits pains spéciaux, destinés aux gourmets britanniques, ne soient vendus qu'en Angleterre. Comme les Anglais sont répartis — avec leurs habitudes et leurs goûts — sur tous les points du globe, l'usine-boulangerie fait des expéditions non seulement dans le vaste empire colonial britannique, mais encore dans cinquante-deux pays d'outre-mer.

Et voilà là, somme toute, un original sujet de conte à la Kipling.

### LAVIGNE WINDOW SHADE CO.

« A SHADE BETTER »

Stores à fenêtres Draperies  
Stores vénitiens Rideaux  
Stores en lamelles Ferrures pour  
de bois draperies

1159-1161, RUE BLEUVE  
Tél.: Lancaster 9263-9264

## QUESTIONS DE LANGUE

D. — Par ces temps de chaleur, les journaux parlent souvent d'orages électriques. Il me semble qu'il suffirait de dire un orage, puisque c'est une pluie accompagnée de vent, de tonnerre et d'éclairs. Est-ce exact? — L. D.

R. — Très juste. Parler d'un orage électrique, c'est commettre une tautologie, puisque l'orage est caractérisé par des manifestations électriques. Vous avez là un exemple de la pauvreté du vocabulaire canadien-français, que l'école ne semble pas chercher à enrichir. On ne connaît pas ici les termes qui désignent les divers aspects de ce phénomène atmosphérique qu'est la pluie. On donne le nom d'orage à une grosse pluie, partant celui d'orage électrique à un orage. Avez-vous souvent entendu parler d'ondées? Ces grosses pluies subites et passagères sont fréquentes. Cependant, on ignore comment les appeler, comme on ne sait pas que les pluies soudaines et de peu de durée, souvent accompagnées de neige ou de grêle, qui tombent au printemps sont des giboulées. Chaque fois qu'il m'est arrivé ici d'employer ce terme, il m'a fallu l'expliquer : on n'en savait pas la signification. N'importe quel enfant de sept ou huit ans, en France, connaît la pluie, l'ondée, l'orage, la giboulée, et emploie toujours ces termes à propos.

D. — M. Langlois a parlé le 13 juillet, dans sa Revue de la Presse, d'un article de l'ÉVÈNEMENT sur la campagne qu'on fait actuellement aux États-Unis contre le cinéma. Dans un des passages qu'il a cités, j'ai relevé la phrase suivante : « Un moyen honnête de contenancer l'œuvre d'épuration entreprise par les catholiques des États-Unis... » Pouvez-vous me donner le sens de contenancer? Je ne trouve pas ce verbe dans le dictionnaire. — J. R.

R. — Vous l'y chercheriez en vain. Vous trouverez contenancer, qui signifie capacité, étendue, superficie, maintien,

posture ; mais vous ne trouverez pas contenancer. De temps à autre, pas très souvent, semble-t-il, on l'entend ou on le lit quelque part. C'est un anglicisme, tiré du verbe anglais « to contain », qui veut dire aider, soutenir, défendre, favoriser, encourager, tolérer, etc. Il est possible que le rédacteur qui l'a employé pense que c'est un verbe français : sans le savoir, nous comptions tous des fautes semblables. Peut-être aussi veut-il le lancer. Il s'engagerait dans une bien mauvaise voie. Certains anglicismes sont utiles, voire nécessaires ; il n'y a qu'à les assimiler en leur donnant une allure française. D'autres doivent être impitoyablement rejetés. Contenancer en est, qui n'a aucune parenté avec contenance. Il ne manque pas d'ailleurs d'être entendu parler d'ailleurs non seulement l'idée, mais encore les nuances qu'il renferme.

D. — J'ai entendu dernièrement à la radio l'annonce suivante : « Allez chez X... les robes et manteaux y sont vendus à des prix de mutilation. » Que pensez-vous de cette locution? Est-elle française? — J.-M. L., à Québec.

R. — Française? Vous êtes un pince-sans-rire. De l'iroquois, vous savez, cette langue des bords du Saint-Laurent à qui on trouve, au moyen de je ne sais quelle généalogie, des liens de parenté avec la « langue de Louis XIV ». On voudrait bien la faire passer pour française, mais... A mettre au musée des horreurs, avec superproduction, aérodynamique, centin, contenancer, et le style de certains journalistes de la « bonne » presse.

D. D., à Kénogami. — Pierre Boucher s'étant intéressé à l'équivalent français du « one-man car », je ne veux pas marcher sur ses plates-bandes. Je lui ai remis la lettre que vous avez adressée à notre directeur.

Ménage

## Pour vous, Mesdames

### La décoration murale au foyer.

Dans l'ancienne Egypte, il y a plus de quatre mille ans, la décoration murale était pratiquée par des architectes et employée dans les édifices publics, les tombeaux et les palais. On a retrouvé des œuvres admirables créées par des artistes de ces époques reculées. Les pyramides de l'Égypte, dont les murs sont magnifiquement décorés, à l'intérieur, témoignent d'une brillante civilisation.

Aujourd'hui, une civilisation différente adapte à nos maisons les anciennes décorations murales. L'usage se répand d'ornez les murs et les plafonds de bas-reliefs, de frises, etc.

Les ateliers de peinture murale cherchent constamment à améliorer leurs produits. On a découvert une peinture murale dont le coût n'est guère plus élevé que celui du papier-tenture, bien que la nouvelle décoration murale soit plus artistique et plus pratique que l'application d'un papier-tenture, quel qu'il soit.

Pour appliquer cette peinture, il n'est pas nécessaire d'être du métier. La matière est, de plus, à tel point plastique qu'elle peut être modelée sous n'importe quelle forme, au goût du propriétaire de la maison. Une pièce moyenne, dont la surface murale serait de 50 verges carrées, peut être décorée avec ce produit au coût de \$12 à \$14, tous frais compris.

### L'usage de cosmétiques.

L'évolution de ces deux produits, les huiles contre les coups de soleil et les cosmétiques spéciaux pour la plage, est aussi intéressante à étudier que celle du maillot de bain. Autrefois, on se préoccupait surtout de bien paraître, après le bain ; on veut aujourd'hui être bien.

Ceux qui veulent brunir au soleil emploient des huiles spéciales et des crèmes, qui empêchent les brûlures et assurent une couleur également brune sur tout le corps. Toutefois, ceux qui sont sujets à rousseler ou qui sont très blonds se sont aperçus, à leur regret peut-être, qu'ils ne sauraient s'exposer trop longtemps au soleil.

De l'opinion de personnes versées dans

les questions de mode, les femmes, cet été, chercheront à brunir légèrement plutôt qu'à griller au soleil. Autrement dit, on conseille, cette année, la modération. Il existe un excellent cosmétique pour les jambes et les bras (et pour toutes les parties du corps que le maillot de bain ne couvre pas) ; il n'est ni gras, ni huileux, et s'enlève facilement avec du savon et de l'eau. Un fard que l'eau n'enlève pas, un crayon pour les lèvres et du mascara complet et ensemble pour la plage.

### Le bain.

Nous vous recommandons de ne jamais prendre de bains chauds, sauf si votre médecin vous le recommande. Et, chose curieuse, ne prenez pas de bains froids non plus sans savoir au préalable si cela convient à votre complexion. Le bain idéal devrait se prendre dans une eau de 80 à 98 degrés Fahrenheit. Après quoi vous pourriez vous rincer sous la douche. Pour vous nettoyer les pores de la peau, vous rafraîchir, vous stimuler, servez-vous d'une brosse, d'un tampon soyeux, d'une éponge. Enfin, épongez-vous lentement, sans frotter, au moyen d'une serviette de bain moelleuse et épaisse. Pour faire disparaître votre fatigue, des sels odorants ou non, au goût. En hiver, procurez-vous de ces crèmes qui ont sur la peau une vertu adoucissante et enduisez-vous la peau de ces produits avant le bain ; après, un massage à l'huile vous donnera une extraordinaire souplesse. Si vous prenez votre bain dans de l'eau chaude, nous vous conseillons de vous saupoudrer le corps de poudre inodorante ou de vous asperger, au sortir du bain, d'eau de Cologne.

Céline SAINT-GERMAIN

N.B. — Nous serions heureux de vous envoyer sur demande le nom de ces produits. Adressez vos demandes à Céline Saint-Germain, aux soins de l'ORDRE.

Un pot de Yogourt Croix Verte par jour aide au fonctionnement normal de l'intestin chez les personnes bien portantes. Téléphoner : AM 0434. (r-a)

## Faillite des conférences internationales du blé

Il se trouve encore un bon nombre de gens pour croire à la valeur sans pareille des accords internationaux intervenus dernièrement entre pays producteurs et exportateurs de blé. M. Bennett, premier-ministre du Canada, et M. Wallace, chef de cabinet du ministère américain de l'Agriculture, sont de ceux-là. Il n'est pas impossible que ces deux messieurs aient changé d'idée : ils finiront peut-être par donner raison aux faits. Voici, en résumé, l'état actuel de cette désormais trop fameuse question du blé. Une douzaine de pays environ, importateurs de blé, s'engagent à réduire leurs droits de douanes et leurs surfaces emblavées. Engagements qu'il est normal de ne pas tenir après avoir quitté les enceintes où se déroulent les parloles internationales. Et savez-vous quel est le pays qui a le mieux tenu parole ? C'est la France. L'Angleterre, de son côté, n'a rien fait de ce qu'elle avait pu promettre à M. Bennett, l'été dernier. M. Elliott ne s'est pas fait faute de dire que la Grande-Bretagne avait augmenté ses emblavures de quelque chose comme 507 milles acres. Et ce n'est que le commencement !

Du côté des pays importateurs de blé, une douzaine environ, il se fit les plus belles promesses. Chacun ne devait pas vendre à ses clients plus d'une certaine limite. Naturellement, les chiffres imposés et convenus ne correspondent en rien à ce qui est arrivé en réalité. L'Argentine a continué de vendre son excédent de blé à qui lui a plu et sans s'occuper des accords de Londres ou d'ailleurs. L'Australie et d'autres pays n'ont pas eu leur part parce qu'il leur fut impossible de faire autrement à cause d'une mauvaise récolte ou pour d'autres raisons. Et le Canada ? Il aura vendu, fin juillet, à peu près exactement ce qu'il s'était engagé à vendre. Pour quelles raisons n'a-t-il pas fait comme les autres, ignoré les accords du blé ? Cela, personne ne le sait. L'état des marchés y est sûrement pour quelque chose.

Cette très brève histoire des conventions internationales du blé démontre, à souhait, que les illusions les plus

faussement mercantilistes ont la vie dure. Pour maintenir une balance favorable sur le papier, on est prêt à conduire un pays à la ruine. Il en est de même, quand il s'agit de maintenir les prix du blé à un niveau artificiel depuis de longues années. Nous avons déjà dit, dans l'ORDRE, l'inutilité et le danger d'une politique de stockage. Inutile de revenir là-dessus. Il ne faudra pas, aux prochaines élections, « boomer » les accords internationaux du blé : personne ne croira à leur bien-faisance et, surtout, à leur efficacité.

Jean-Marie NADEAU

Une route traitée au Daman reste élastique, tout en conservant des qualités de résistance très supérieures à celle des chemins empierrés ou simplement bitumés. (r-g)

### CINEMA DE PARIS

#### La Guerre des Valse

Le Cinéma de Paris présente cette semaine à sa clientèle un autre grand film, une féerie musicale inspirée des œuvres de Strauss : LA GUERRE DES VALSES.

L'intrigue du film est tirée d'une page de l'histoire de la musique : la lutte que se livrèrent Strauss et Lanner. Elle se déroule dans les salons de la banlieue viennoise et à la cour d'Autriche, et fait revivre l'époque langoureuse de 1840, avec son atmosphère et ses costumes, l'époque de la musique scintillante et du règne de la valse. Leçons de danse, bal, fêtes, querelles, baisers, idylles, tout cela dans un décor enchanteur au son des motifs principaux des valse de Strauss. L'une des plus belles sert pour ainsi dire de thème à ce magnifique spectacle. Dans la distribution figurent Fernand Grévy, Charpin, Dramon, Jeanine Crispin, Arletty et Magdeleine Orey.

Outre ce grand film, une amusante comédie : Vacances conjugales. Ce sont les aventures de deux jeunes mariés qui décident de prendre leurs vacances chacun de son côté, sans se dire où ils vont, et qui se rencontrent au Touquet, dans le même hôtel. Des actualités complètent le programme. LA GUERRE DES VALSES passe sur l'écran du Cinéma de Paris aux heures suivantes : dimanche, à 2 h., 4 h. 25, 6 h. 45, 9 h. 10 ; les autres jours de la semaine, à 11 h. 45, 2 h. 15, 4 h. 35, 7 h., 9 h. 20.

#### Tambour battant

AU SAINT-DENIS

La société France-Film présente également cette semaine, sur l'écran du Saint-Denis, une fantaisie musicale inspirée d'une idylle du Moyen Age : Tambour battant. C'est un spectacle plaisant, interprété avec brio par Josselyne Gaël, Georges Rivaud, Françoise Rosay, Félix Oudart et Rognoni.

## Service D'Autobus De Verdun

### CHANGEMENT D'ITINERAIRE

A partir du 23 juillet 1934, pendant l'heure d'affluence du matin, l'autobus qui suit actuellement l'Avenue Verdun jusqu'au Bd. Desmarais prendra la rue Rielle, direction nord, Bannantyne, direction ouest, Woodlands vers le sud, pour revenir par l'Avenue Verdun.

Pendant l'heure d'affluence du soir, ces autobus suivront la direction opposée : à l'ouest sur l'Avenue Verdun, au nord sur Woodlands, à l'est sur Bannantyne et au sud sur Rielle.



# Faits à savoir

**FAIT 1**

Bien peu d'automobilistes réalisent qu'ils obtiennent 3/4 de leur combustible à moteur gratis — il provient de l'oxygène dans l'air.

**FAIT 2**

Un seul verre de White Cap suffit à prouver sa supériorité.

## Frontenac White Cap ALE

# REVUE DE LA PRESSE

## Apocryphe ?

L'ORDRE a publié des lettres de ses lecteurs. Au bas de quelques-unes, aucun nom de signataire n'apparaissait, soit parce que les auteurs en avaient exprimé le désir, soit parce que l'ORDRE ne voulait pas compromettre certains correspondants appartenant à un milieu où, pour des raisons que l'on sait, notre journal n'est pas prisé. En publiant ces lettres, nous avons expliqué cette absence de signatures. Mais, avec sa bonne foi habituelle, l'ACTION CATHOLIQUE nous a reproché ce procédé en laissant entendre à ses lecteurs que les lettres que nous avions publiées étaient apocryphes. Et depuis ce temps, le journal qui s'intitule « l'Organe de l'Action Sociale Catholique » (avec toutes ces majuscules) sans l'être officiellement, paraît-il, depuis ce temps, l'ACTION CATHOLIQUE reste sourde à notre mise en demeure de rectifier cette affirmation qu'elle savait fautive.

Or, voici qu'à son tour l'ACTION CATHOLIQUE empêche le procédé qu'elle nous reprochait. Dans un article sur « Les chantiers », M. Thomas Poulin publie le texte d'un contrat, qu'il considère comme léonin, signé entre une compagnie et un bûcheron. Il en publie le texte complet, mais en omettant les noms de la compagnie et du bûcheron mis en cause. M. Poulin donne les raisons suivantes de son omission :

Nous avons aujourd'hui le texte d'un contrat signé entre une compagnie de la province et un bûcheron québécois. Nous le publions en retranchant les noms pour qu'on ne nous accuse plus de vouloir nuire à certaine compagnie déterminée, et pour éviter des ennuis aux bûcherons signalés qui ne pourraient éviter d'être victimes d'enquêtes.

Suit le texte du contrat annoncé :

Nous gardons les noms qu'il contient à la disposition du ministère compétent et de toute compagnie qui pourrait se croire visée, si elle veut nous déléguer un représentant responsable :

Vous voyez que le rédacteur de l'ACTION CATHOLIQUE insiste sur les raisons de l'omission des noms ; il les répète. Nous comprenons ces raisons et les admettons. Mais pourquoi un procédé qui est honnête et louable à l'ACTION CATHOLIQUE est-il malhonnête et blâmable à l'ORDRE ? Si l'ACTION CATHOLIQUE ne nous rend justice en publiant la mise au point demandée, nous pourrions considérer son contrat comme apocryphe.

## L'abolition

### des allocations de chômage

Devant la perspective de l'abolition des allocations de chômage, le NOUVELLISTE trouve illogique la décision soudaine du gouvernement fédéral d'abandonner les municipalités et les provinces et de les laisser se débrouiller avec leurs chômeurs :

Le secours direct devra un jour prendre fin. Ottawa a laissé entendre à maintes reprises que ce moment approchait. Par une dernière décision le Fédéral réduit sa quote-part. C'est en somme une façon peu digne de s'attaquer au problème. Ottawa tente de faire porter tout le fardeau aux provinces et aux gouvernements municipaux. On comprendra mieux l'effigisme d'une pareille politique si l'on veut se souvenir que les provinces, — particulièrement celles des Prairies et la Colombie-Britannique, — sont depuis longtemps dans l'obligation de demander du secours à Ottawa. D'un autre côté, cette décision d'Ottawa forcera peut-être les gouvernements municipaux à faire donner par les chômeurs du travail en échange du secours reçu.

Le journal trifluvien ajoute que si la commission provinciale du chômage invitait les municipalités à exiger des chômeurs quelque travail en retour des allocations, ce fut sans résultat, car...

C'est que nos administrateurs municipaux sont pour le grand nombre des politiciens anxieux de se faire réélire. La plupart n'osent déplaire aux chômeurs-électeurs. La conséquence d'un tel état de choses, c'est que les municipalités ont versé la forte somme sans rien obtenir en retour : elles ont dépensé plus qu'elles n'auraient dû faire et un très grand nombre de chômeurs ont pris l'habitude d'une invincible paresse.

Aux Trois-Rivières, tout un groupe de travaux d'embellissement aurait pu être exécuté avec le travail des chômeurs si les divers administrateurs municipaux avaient eu le courage de suivre les directions de la commission du chômage de Québec. Par ce même travail des chômeurs notre ville aurait pu améliorer certains services municipaux. Peut-être que si l'on se donnait la peine d'établir un blanc et noir ce qu'aurait pu faire le travail des chômeurs qu'on en viendrait à la conclusion que le secours direct n'aurait en dernière analyse coûté à peu près rien à notre ville. Mais il fallait bien faire de la politique...

Cette politique, ou plutôt cette politiciaille, ou la rencontre partout par la grâce du suffrage universel et, pour en retrouver la marque, il ne faudrait pas gratter longtemps sans doute sous les projets qui commencent à se faire jour à l'Hôtel-de-Ville.

Quant aux allocations elles-mêmes, on n'aurait jamais dû y recourir, mais c'était un trop beau prétexte à démagogie pour qu'on n'y recourût pas. Maintenant que les caisses sont vides et les crédits épuisés, maintenant surtout que les électeurs qui ne vivent pas d'allocations, c'est-à-dire le plus grand nombre, auront bientôt leur mot à dire aux élections qui approchent, nos politiciens commencent à s'aviser que ce système est ruineux et cherchent d'autres moyens de secourir les chômeurs. La PATRIE de jeudi constatait l'épuisement des municipalités et ajoutait :

Chacun se rend donc compte que le temps est venu pour nos pouvoirs publics, par quoi il faut entendre nos gouvernements de Québec et d'Ottawa, d'ouvrir les yeux sur cette situation et d'exonérer les municipalités comme M. Taschereau en a déjà signalé la nécessité. Et c'est avec un sentiment de profond soulagement que le public apprendra que notre gouvernement provincial, pour sa part, se dispose à cet égard à une action toute prochaine et courageuse. On entend dire en effet qu'aux dernières réunions du cabinet le gouvernement a mis la dernière main à un vaste plan visant à la suppression aussi rapide que possible du « dole ». Ce plan comporterait un programme de travaux publics répartis dans toutes les régions de la province, et la mise

en oeuvre d'une nouvelle politique de retour à la terre. Coïncidant avec ceux du gouvernement fédéral, les travaux publics de la province auront pour effet d'atténuer le chômage ; mais c'est évidemment sur la colonisation que l'on doit compter pour résorber d'une manière permanente, la multitude de travailleurs sans emploi. Si, dans cette direction, le gouvernement fédéral consent à coopérer avec le gouvernement de Québec, nous avons toute raison d'espérer que nous serons bientôt délivrés du « dole » et verrons par surcroît reflourir la prospérité ; sinon, l'hon. M. Taschereau a déclaré récemment que son gouvernement s'appliquera seul et courageusement à cette entreprise, avec la ferme détermination de la pousser à bonne fin. Le peuple de notre province trouvera encourageante cette attitude de ses gouvernants.

Dans le même temps, des projets « de grande envergure », comme on aime à dire, s'élaborent à Montréal et à Ottawa. On ne calcule que par millions tout en affirmant bien haut que l'on va faire des économies. Tout cela dégage une odeur bien étrange.

## Le jeu de bascule de l'Angleterre

Il est connu, bien connu, mais cela n'empêche pas la Grande-Bretagne de continuer le même jeu impudiquement. En principe l'Angleterre, à qui on laisse jouer sur le continent le rôle d'arbitre tout comme si elle était parfaitement désintéressée, s'efforce de maintenir l'équilibre entre les forces européennes de façon à assurer la paix en neutralisant les forces contraires. En fait elle favorise tantôt l'une tantôt l'autre des puissances prépondérantes du continent de façon à les affaiblir successivement sans toutefois en laisser écraser l'autre. En attendant ainsi les rivalités européennes, elle cherche surtout à maintenir l'équilibre des haïnes bien plus que celui des forces de sorte que, préoccupées sur le continent, les puissances européennes ne mettent pas en danger l'hégémonie anglaise sur le reste du monde. C'est ce que rappelait R.G. dans le CANADA d'hier matin, en ajoutant que le jeu a porté à faux au moins deux fois depuis vingt-cinq ans.

En 1914 :

Personne ne doute plus qu'en 1914, si elle avait fait clairement connaître à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne jusqu'à quel point elle leur permettrait de pousser leurs revendications contre la Serbie, elle eût sûrement évité au monde cette guerre dont il ne s'est pas encore relevé. En tout cas les sacrifices qu'elle a faits pour défendre la civilisation aux côtés de la France et des Alliés comptent tout de même plus dans l'histoire que ces quelques moments de prudence, de lenteur, et peut-être de calcul qui lui ont coûté bien cher.

Depuis 1919 :

Seulement elle n'a guère profité de la leçon. Depuis le traité de paix qu'ils armèrent l'Angleterre n'a pas osé faire aux Allemands le geste significatif qu'il aurait arrêté ou tout au moins modéré chez eux l'élan revanchard. Encore dernièrement en fermant les yeux sur les résultats positifs de la campagne nationaliste d'Hitler et sur la militarisation de plus en plus poussée de l'Allemagne dont la « force » menace maintenant les peuples pacifiques, en déclarant par la bouche d'un de ses ministres que le réarmement allemand n'est qu'une fable, l'Angleterre, par crainte de se créer un devoir qui l'obligerait strictement à se rançonner avec la France, à Genève, compromettait l'avenir de la paix en Europe.

Un facteur a largement contribué à fausser ce jeu de bascule depuis 1919 : la francophonie de MacDonald complétée par sa germanophilie. Mais il y a aussi un autre facteur très important que l'on oublie souvent de mentionner, car on est porté à le considérer que les puissances du Vieux Continent quand on s'intéresse au « concert » européen. L'Angleterre est aujourd'hui distraite de son jeu de bascule européen par l'Amérique qui menace sérieusement son hégémonie mondiale et par son propre empire qui l'oblige à y porter tous ses soins. D'ailleurs si le jeu de bascule est faussé, y a-t-il vraiment lieu de le déplorer ? Il a toujours joué surtout à l'avantage de la Grande-Bretagne plutôt qu'à l'avantage de l'Europe et du Monde, car en se jetant d'un côté ou de l'autre, selon son intérêt, l'Angleterre pouvait surtout faire pencher la balance : elle détruisait l'équilibre, elle ne l'établissait pas.

## Coloniaux, va !

Le SOLEIL fait remarquer que les Anglais d'outre-mer n'ont pas pour les Canadiens la même « bienveillance sentimentale » que nous pouvons avoir pour eux. On se souvient que les Etats-Unis ont remis à l'Ontario une masse d'armes emportée comme trophée de guerre en 1812. Pour ne pas être en reste, M. Ferguson a voulu demander aux habitants de Tottenham (Angleterre) de remettre à Québec une cloche enlevée en 1759, cloche qui aurait servi à Montréal pour rallier ses troupes.

Les efforts de M. Ferguson ont été inutiles. Les Anglais de Tottenham ne se reconnaissent pas le droit moral de se départir de leur trophée de guerre.

Le « droit moral », ce peut être parfois quelque chose de bien vague. Les Américains n'avaient pas plus que les gens de Tottenham le droit moral de remettre la masse d'armes de Toronto au Canada. Ils n'ont pas cru, en l'occurrence, que cette expression désignât quelque chose d'assez précis pour les empêcher de faire acte de bon voisinage à l'égard des Canadiens.

Le SOLEIL en conclut que, pour la population d'Angleterre, pour celle de Tottenham du moins, les Canadiens ne sont toujours que les colons :

Tottenham est loin de Québec. A Tottenham une petite population provinciale ne voit toujours le Canada que comme une

colonie à exploiter, une population qui ne doit pas compter sur les relations de bon voisinage.

Il est à regretter que les Canadiens ne puissent attendre plus des Américains que des Britanniques de l'Old Colony.

Mais comment en persuader des Canadiens qui ne veulent que du britannique, une immigration britannique, un commerce britannique, des mœurs britanniques, une langue britannique, un drapeau britannique.

Parlons que la population même de Toronto, qui vient de recevoir la masse d'armes emportée par les Américains en 1812, ne portera pas attention au refus de Tottenham.

D'ailleurs il s'agit de Québec. Pour les gens de Toronto, ce n'est pas du tout la même chose...

## Promesses tenues

Au DROIT, M. Léopold Richer énumère — et la liste en est déjà longue les économies réalisées dans l'administration provinciale par M. Hepburn. Des fonctionnaires sont mis à pied, d'autres voient leur traitement largement réduit, des organismes administratifs sont abolis, d'autres fonctionnent au ralenti, des enquêtes instruisent sur presque toute l'administration. « Les choses marchent à une vitesse vertigineuse », écrit M. Richer.

Elles se succèdent avec une telle rapidité qu'on a peine à suivre le ministre dans ses décisions. Enquêtes, congédiements, réductions de salaires et des indemnités sont en accord avec les promesses électorales de M. Hepburn. Des têtes tombent. D'autres tomberont. Les intéressés, ceux qui vivent de l'ancienne machine administrative, crèvent à l'injustice et à la persécution. Peut-être n'auront-ils pas tous aboulé tout.

Mais il y a une chose que personne ne pourra nier. C'est que M. Hepburn a promis, à plusieurs reprises, de faire le grand nettoyage dans l'administration de la province. Il a déclaré, aux journaux, à la radio et sur les tribunes politiques, que si son parti était porté au pouvoir, il agirait exactement comme il le fait actuellement. Les électeurs fatigués de l'ancien régime, ont voté en faveur d'un balayage général. Le nouveau premier ministre ne fait pas autre chose que de tenir ses promesses. Ses actes ne doivent donc pas nous surprendre.

Si, les actes de M. Hepburn doivent nous surprendre, car un politicien qui tient ses promesses une fois élu, cela ne se voit pas si souvent.

Georges LANGLOIS

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandes nos prix. Tél. : LA 3121. (2)

## Pour défigurer les visages

Un original a inventé un appareil photographique dont la particularité est à l'inverse des qualités requises dans tout appareil destiné à reproduire honnêtement les physionomies placées devant son objectif. Il les déforme systématiquement.

Vous objecterez peut-être qu'il n'y a là rien de nouveau, que certains chevaliers du colodion, comme on les appelait jadis avec un injuste mépris, se chargent fort bien, avec n'importe quel appareil, de vous « abîmer le portrait ».

On vous l'accorde, encore que ce ne soit pas à la portée de tout le monde.

Tandis qu'avec le nouvel appareil en question, pourvu d'un dispositif de lentilles ad hoc, l'importe qui pourra s'amuser à caricaturer son contemporain. C'est, en effet, son but d'amplifier les traits saillants d'un visage, de défigurer celui-ci selon un processus psychologique, afin d'en déduire aisément le caractère, les qualités et les défauts de son propriétaire.

Si vous allez passer vos vacances à la campagne, n'abandonnez pas la bonne habitude que vous avez de lire l'« Ordre ». Nous vous ferons le service de notre journal pendant le temps que vous désirerez. Plateau 8511.

## CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. : HARBOUR 0057  
JEAN-MARIE NADEAU  
Avocat  
Diplômé de la faculté de droit de Paris  
Immeuble Trust & Loan  
10 est, rue S.-Jacques

Tél. : MARQUETTE 5333  
Meyerovitch, Batshaw & Dainow  
AVOCATS et PROCUREURS  
Immeuble « Insurance Exchange »  
276 ouest, rue Saint-Jacques,  
Chambres 601 et 602

H.A. 5111-2  
HECTOR MACKAY  
AVOCAT  
Docteur en droit (Paris)  
Immeuble « Stars » — 231, rue S.-Jacques

Bureau à Taché (Argenteuil)  
GERARD RAYMOND  
AVOCAT  
ch. 810, Insurance Exchange Bldg  
270 ouest, rue Saint-Jacques  
PLATEAU 0073-4-5

# Les vagues

(DE MER ET COLONIES)

Nous parlons souvent du niveau de la mer. C'est le point de départ qui nous sert pour la mesure, sur notre planète bosselée et crevasse, de toutes les côtes d'altitudes. Mais ce niveau est une abstraction, donc une création de l'esprit. Pour nous en servir utilement, il nous a fallu déterminer un niveau moyen, dont la ligne zéro n'a été tracée sur les marégraphes qu'au bout de longues observations. Lorsqu'on passe d'un pays à un autre, on s'aperçoit que le niveau choisi n'est pas le même, bien que les différences soient très faibles et négligeables dans la pratique. C'est que la surface de la mer ne nous donne point le plan directement observable et immuable qui devrait correspondre au niveau d'altitude. Il y a la pulsation régulière des marées. Il y a l'abaissement qui survient par hautes pressions atmosphériques, et l'exhaussement que causent les dépressions. Il y a les échanges d'eau déterminés en surface et en profondeur par les différences de température et de densité. Il y a, enfin, l'agitation qui provient du frottement des courants atmosphériques sur la surface marine, c'est-à-dire la houle et les vagues.

Que de différences de degrés de l'une aux autres !

Par temps clair et par calme de l'atmosphère, la surface de la Méditerranée, scintillant au soleil, est à peine burinée par des rides légères. En mer du Nord, par calme, l'agitation de l'Atlantique se fait sentir par une houle longue et profonde. Par coup de vent, aux Orcades, j'ai eu l'impression qu'entre les montagnes d'eau qui entourent le navire, celui-ci était au fond d'un creux dont il ne sortirait pas. Dans les vagues de tempête, les paquebots atlantiques piquent du nez, comme on dit, dans la plume. A la base des murs de Saint-Malo, par coup de vent et grande marée d'équinoxe, des lames monstrueuses recouvrent les grèves que, quelques heures auparavant, on parcourait à pied sec, ou peu s'en faut.

Aux scaphandriers et par les sous-marins, nous savons que les plus violentes agitations de la surface deviennent insensibles à peu de mètres au-dessous.

Les expériences faites dans les laboratoires permettent de constater qu'une ondulation produite à la surface d'une masse liquide se transmet à une profondeur égale à 300 fois la hauteur de l'ondulation. S'il en était ainsi dans les océans, l'agitation de surface produite par les coups de vent se transmettrait jusqu'à 2,000 ou 2,500 mètres de profondeur. Nous savons, d'une manière positive, qu'il n'en est rien.

Quant à la longueur et à la hauteur des vagues, il faut distinguer celles qui se produisent aux abords des côtes, où la remontée des petits fonds et le choc contre les accidents de la côte elle-même les abrègent en longueur et les accroissent en jaillissement vertical, et celles qui se produisent au large, où l'absence d'obstacles solides conserve au phénomène son ampleur naturelle.

Aux abords des côtes, nous avons les brisants, les remous et le ressac ; les brisants et les remous sur et entre les rochers, le ressac sur les plages et grèves. Dans le cas du ressac, les ondes de surface se multiplient, car le profil du fond, en amenant le retard des molécules liquides flottant sur le fond, produit à la surface des ondes renforcées qui s'intercalent entre les ondes normales. Les ondes ainsi multipliées sont moins longues.

Mais, surtout en cas d'obstacle vertical, leur hauteur s'accroît ; des lanternes de phares placées à 30 mètres au-dessus de la mer ont été brisées par le jaillissement vertical des grandes vagues.

Au large, il n'en est pas de même. Les ondulations sont toujours plus longues, mais aussi moins hautes. Observées du pont d'un navire soumis au tangage et au roulis, elles paraissent plus hautes qu'elles ne sont réellement. De là les exagérations de certains récits.

On entend par longueur d'onde la distance horizontalement entre deux sommets de l'ondulation, et par amplitude la hauteur verticale entre le creux et le sommet.

Amplitude et longueur paraissent trouver, dans l'océan Austral, leurs maxima connus au large. C'est là que les anciens navigateurs avaient cru trouver des vagues de 30 mètres d'amplitude. En réalité, il semble bien que 10 à 11 mètres d'amplitude, et 250 à 350 mètres de longueur d'onde (la longueur d'onde équivalant en général à 25 à 30 fois l'amplitude) sont les plus grandes valeurs connues ; peut-être sont-elles dépassées dans des cas très rares, car pour les phénomènes qui ont l'océan pour théâtre, il est presque impossible d'avoir des démarcations certaines. La vitesse de propagation des grandes vagues a été estimée par l'amiral Paris à 20-30 milles à l'heure. Elle est le plus souvent supérieure à celle du vent qui soulève les vagues, de sorte que la venue des grosses houles sur les côtes est considérée comme annonciatrice du mauvais temps ; fait d'observation courante.

D'ingénieux procédés ont été imaginés pour mesurer la longueur et la hauteur des vagues. L'appareil trace-vagues de l'amiral Paris donnait leur profil exact. Le commandant J. Rouch utilisait sur le Pourquoi-Pas? un baromètre statoscope extrêmement sensible qui décelait instantanément les plus petites variations d'altitude du niveau de la mer. L'amiral Arago, dans ses dernières années, fit expérimenter, dans une croisière du Jules-Michelet, de nouveaux procédés de son invention. Le Meteor allemand utilisa un appareil stéréophotogrammétrique qui permettait de construire une carte des vagues, observées par courbes de niveau ou isohypses, exactement comme on construit une carte du relief terrestre. Les croquis du Meteor, comme ceux de Paris, permettent de constater à quel point le profil réel des vagues du large s'éloigne du profil théorique, qui serait celui de la courbe nommée trochoïde par les géomètres.

Camille VALLAUX

Docteur Tancrède Asselin, chirurgien-dentiste, 866, avenue du Parc, près rue Laurier. A son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. : DO 8087. (2)

## RAMEZAY

une chemise de haute qualité  
... à prix modéré.

Confectionnée de broadcloth préalablement rétrécis (sanforized). Col à même ou deux faux cols souples. Encolures : 13 1/2 à 17. Nuances unies : bleu, tan, gris, blanc.

\$1.50

Au magasin des hommes  
rue-de-chaussée  
Dupuis Frères

TRICENTENAIRE DES  
**TROIS-RIVIÈRES**  
EXCURSION  
de MONTRÉAL  
SAMEDI  
le 28 juillet

\$1.90 aller et retour

PAGEANTS HISTORIQUES—tableaux vivants comprenant 1000 participants et chorale mixte de 700 voix. Messes et services religieux.

ALLER—de la gare Viger 7.00 a.m., 2.30 p.m., 4.00 p.m. et 11.40 p.m.  
—De la gare Windsor 9.15 a.m. et 11.15 p.m.  
L'heure SOLAIRE est indiquée partout.

RETOUR par tous les trains réguliers jusqu'au LUNDI soir 6 août.

**PACIFIQUE CANADIEN**

3ème Centenaire  
des  
**Trois-Rivières**

L'histoire émouvante de la cité trifluvienne racontée en 30 épisodes.

**PAGEANTS HISTORIQUES**  
EN PLEIN AIR  
**1,000 FIGURANTS**  
en plus d'un  
**CHOEUR DE 700**

Juillet, 20, 21, 27 et 28  
Août, 3, 4, 10, 11  
à 8.30 p.m.

Prix d'entrée :  
25c, 50c et 75c

Beaucoup de mécontents

On sait avec quel zèle agressif, M. Joseph Gœbbels, ministre de la propagande du Reich, remplit sa mission. Il n'est pas de jour qui ne nous apporte l'écho de quelque violence, et parfois grossière injektive contre les « rouspéteurs ». Par ordre de Son Excellence, tout le monde doit être satisfait et content en Allemagne nationale-socialiste.

Tout le monde ne l'est pas. A preuve, le discours de M. von Papen à Marbourg. Le vice-chancelier n'est pas, d'ailleurs, le seul détracteur de M. Gœbbels, spécialement visé par les traits ironiques des victimes de son éloquence antijuïdaïque.

« Herr doktor Joseph », disaient tout bas ses adversaires en parlant du chef de la propagande, amputé de la partie aryenne de son nom. Et cette malice est la plus cruelle injure dont souffre et s'irrite le champion officiel de l'aryanisme.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre Limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie Limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

**CHEZ WOODHOUSE**

SOLDES D'ÉTÉ  
**DIVANS ET LITS**

Facilités de paiement

Ameublement de salon, solide, confortable ; deux fauteuils et un divan ; tissu de qualité, bleu, vert ou rouille, au choix. Le divan, muni de matelas à ressorts, peut se transformer en grand lit ou en lits jumeaux. Les fauteuils sont bien rembourrés. Prix courant : \$64.50. Les trois pièces pour \$40.50

Premier versement : \$5 Mensualités : \$3  
Divan de studio, modèle Windsor, beau tissu, vert ou rouille, trois oreillers, deux matelas à ressorts ; se transforme en grand lit ou en lits jumeaux. Prix courant : \$26.50. Une aubaine à \$17.00

Divan de studio, tissu de qualité, trois oreillers, deux matelas à ressorts ; se transforme en grand lit ou en lits jumeaux. Prix courant : \$28.50. Une autre aubaine à \$16.95

Premier versement : \$3 Mensualités : \$3  
Lit à panneaux, fini noyer, matelas à ressorts, sommier à réseau de fils d'acier. Toutes dimensions ordinaires. Prix courant : \$24.50. Aujourd'hui : \$19.50

Premier versement : \$3 Mensualités : \$3  
Lit à panneaux, fini noyer, matelas à ressorts, sommier à ressorts à boudin. Prix courant : \$18.50. Aujourd'hui : \$12.05

**Woodhouse & Co. Ltd**

105 ouest, rue Sainte-Catherine

Remboursement des billets de chemin de fer ou dans un rayon de 150 200 milles de Montréal, pour l'achat de \$100. Le montant est remboursé jusqu'à la livraison.

Où Aller  
Que Faire?

L'Île Ste. Hélène

La Montagne

La Plage de Longueuil

Les Parcs  
Belmont et Dominion

Le Golf Municipal

Le Char Observatoire

Les Sports  
Voir la Page des Sports

PRENEZ LE TRAMWAY et découvrez votre propre ville... ses progrès industriels... ses coins pittoresques... ses souvenirs et monuments historiques... plusieurs milles pour quelques cents.

\*Les autobus pour l'Île et Longueuil partent de l'intersection des rues Ontario et Bordeaux, un bloc à l'ouest de Dolorimier. Les correspondants aux tramways font de préférence par la rue Ontario Est jusqu'à la rue Bordeaux ou de l'Ave. Mont Royal, la rue Ste. Catherine ou toutes autres lignes rejoignant la rue Dolorimier, descendant jusqu'à la rue Ontario.

\*\*Pour se rendre au terrain de Golf Municipal, prendre les autobus de la rue Sherbrooke, direction est, et correspondre avec l'autobus spécial desservant le terrain de Golf.

**TRAMWAYS**

**Courses à King's Park du 21 juillet au 6 août**

PREMIERE COURSE  
samedi, à 2 h. 45 après midi ; les autres jours, à 5 heures  
BEAU OU MAUVAIS TEMPS

Billet parisien

Exposition satanique

« Les Sans-Dieu »

Alors que Paris scintille dans les fleurs et la lumière, que les galas se succèdent, rivalisant de luxe et d'élégance sur la terre et sur l'onde, il conviendrait de s'abandonner à la joie. Tous les régals sont offerts à l'esprit et aux sens: on n'a que l'embarras de choisir.

J'avais décidé de conduire mes lecteurs au Salon de Peinture, et à la Sainte Chapelle, ce bijou de l'art médiéval qui abrite en ce moment, de moitié avec le Trocadéro, l'Exposition de la Passion du Christ dans l'art français. On y a rassemblé des merveilles.

Mais l'impression brutale que j'ai ressentie hier m'ordonne de renoncer à l'agrément pour courir aux besoins salutaires. Je serais tenté de m'excuser d'avance d'aborder pareille horreur, mais c'est un devoir d'éclairer l'opinion sur un danger qui menace les âmes.

Quelques groupements chrétiens, catholiques, protestants, orthodoxes, ont organisé l'Exposition des Sans-Dieu. Une commission internationale pour le développement de l'aide aux croyants persécutés en Russie et de la lutte contre l'action des Sans-Dieu a recueilli des documents authentiques et originaux, ayant trait à ce double objet. Ils sont actuellement réunis, rue d'Artois, dans un hôtel particulier qui attend des locataires éventuels. La même démonstration avait eu lieu à Genève, puis à Londres, attirant des milliers de visiteurs. On dit que le cardinal Hlond, primat de Pologne, qui l'a vue ici lors de son récent séjour, l'a réclamée pour Varsovie.

On ne peut imaginer spectacle plus horrible pour des yeux qui d'habitude se lèvent vers le Crucifix pleins d'amour, de respect, de vénération. La personne du Christ est bafouée avec un raffinement de grossièreté, de cruauté, de bestialité, qui renouvelle toutes les ignominies de la Passion. Je suis sorti de là ébahi: une angoisse m'étreignait. J'avais l'impression de m'être plongé dans un bain de boue. Et, pressé par un désir de purification et d'expiation, j'entrai dans l'église proche de Saint-Philippe du Roule et me prosternai pour une amende honorable.

Une carte universelle montre que les Soviets dominent la sixième partie du globe, ce qui leur procure d'immenses ressources pour faire aboutir la déchristianisation du reste du monde.

La propagande anti-religieuse du bolchevisme procède d'une philosophie déterminée, qui a sa mystique. Les croyances religieuses, quelles qu'elles soient, sont des entraves au bonheur du peuple. Que disparaissent cette soumission de l'esprit à la foi, cette espérance en l'au delà éternel: la foule sera libérée des entraves séculaires. Aussi peut-on lire affichées, imprimées partout en Russie, ces déclarations officielles du gouvernement de l'U.R.S.S.: Le marxisme-léninisme, c'est l'athéisme militant. — La religion est une des choses les plus infâmes qui existent au monde. — Le maître d'école doit être un sans-Dieu. — La religion est un stupéfiant pour le peuple.

Une série d'images, d'affiches, de journaux illustrés, de photographies, importés directement de la Russie soviétique, étale la perversité de cette corruption. Les sans-Dieu veulent, avant tout, former une génération absolument athée. Ils se sont attaqués aux petits enfants par l'éducation antireligieuse qui met en œuvre le cinéma, la littérature, le théâtre, l'image, les musées, constitués d'ordinaire dans des églises désaffectées et profanées.

Pauvres petites têtes blondes penchées sur ces ignobles gravures, je vous vois prenant en horreur toutes « les images, les singeries » du culte chrétien: les symboles augustes de la sainte communion sont représentés sous un aspect dégoûtant. Songez, mères chrétiennes, à l'innocence ternie de ces êtres qui apprennent à ricaner des mystères sacrés. La mère du Sauveur est bafouée dans sa virginité. Un jeune garçon, la carabine en main, vise une icône, et ses

petits camarades le félicitent de son adresse.

Il est impossible d'énumérer les scènes abominables représentées avec un sadisme révoltant, pour inspirer la haine contre Dieu, contre le Christ, contre le Souverain Pontife. La jeunesse est embrigadée dans « les Pionniers rouges », qu'on exerce à lutter contre toute croyance, car « le catholicisme, écrit le journal SANS-DIEU de mars 1934, c'est la combinaison la plus effroyable qui ait jamais été créée contre la liberté, l'intelligence et le bonheur. »

On sait ce que cela veut dire, quand apparaissent, aux yeux horrifiés, des enfants victimes de la disette en 1933. Squelettes vivants, contrefaits, le regard éteint, ces pauvres petits ont, de fait, échappé au supplice de la faim, en mourant par milliers. D'autres ont été mangés par leurs propres parents ou leurs voisins.

Le comité exécutif de la IIIe Internationale ou Komintern, se charge de la propagande extérieure. De Moscou, ce comité central par l'organe des Sections de liaison étend son offensive sur tous les autres pays. Elle y pénètre grâce aux Internationales auxiliaires, Pionniers rouges, femmes, instituteurs, et surtout libre-penseurs prolétariens, parmi lesquels on compte à l'heure actuelle cinq millions d'adhérents.

A Paris, les sans-Dieu ont un journal mensuel, LA LUTTE; une université pour former des orateurs capables de prêcher l'athéisme; et les Pionniers rouges forment un groupement organisé. En France, il n'est plus une ville de quelque importance qui n'ait sa cellule de militants athées, en relation avec le Comité National des Sans-Dieu.

L'idée qu'il s'agit d'enfoncer dans la tête des ouvriers, c'est que le christianisme est l'agent du capitalisme. Le Christ sur toutes ces affiches apparaît casqué et botté, environné de canons, tandis que le bourgeois, gras à lard, le teint fleuri, sourit dans l'assurance de conserver ses puissances. Dans l'une de ces gravures, l'ouvrier est figuré, courbé, sellé comme une bête de somme. Le Christ le tient par la bride, alors que le gros bourgeois boutonne ses gants, la cravache sous le bras, avant d'enfourcher l'humaine monture.

On a des nausées à parcourir cette galerie de blasphèmes idiots.

Il est impossible de donner un plus ample dénombrement de ces œuvres cyniques. Ce que j'en ai évoqué suffit à prouver le caractère infernal du communisme.

Quelles leçons dégager de cette vision, une fois le moment de stupeur scandaleuse écoulé?

D'abord le prix des âmes et de la vie spirituelle. C'est à cela que s'en prend l'effort bolchevique. C'est à cette dernière emprise qu'est subordonnée toute la stratégie des Soviets. Cette déraison ne peut trouver son explication totale que dans l'inspiration satanique.

Puis la valeur de notre civilisation et de nos traditions chrétiennes. Défendons-les énergiquement. Les forces morales ont toujours maintenu et sauvé même des minorités, quand l'oppression, quelle qu'elle fût, semblait les anéantir. Quand on songe qu'un homme de haute et forte culture comme M. Herriot s'est fait l'apologiste des Soviets et de leur œuvre sociale, on reste confondu: c'est renier la valeur même des disciplines qui l'ont élevé.

Enfin, le devoir de la réparation envers le Maître sur qui déferle la vague des insultes et des blasphèmes.

Philippe BERTAUT

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Ouderet, directeur,

LES LIVRES

Prince de BROGLIE. Un grand marin. Tourville. R. P. SANSON. Marie-Madeleine. Me HENRI-ROBERT. Jane Daniloff.

I. — Prince de Broglie

Étrange, inexplicable lacune: alors que les historiens se sont si passionnément appliqués à étudier les hommes d'Etat, les soldats, les écrivains du dix-septième siècle, ils ont, à peu près complètement, laissé dans l'ombre ses marins. Et pourtant considérable fut leur rôle, alors qu'ils maintenaient sur les mers la gloire du pavillon royal. Dédain d'autant plus inconcevable que les hommes de mer du Grand Siècle offrent des figures si originales, si différentes de celles qui se pressaient, entre deux campagnes, à Versailles, si fortement marquées des traits rudes que seuls donnent au visage la vie sur le pont d'un bateau et l'atmosphère des perpétuels dangers. Il faut donc savoir gré à l'excellente Bibliothèque Historique de rééditer le magnifique portrait que le prince de Broglie a peint de celui qui précisément représente avec le plus de caractère le plus grand marin du siècle, M. de Tourville.

« Que voulez-vous que je fasse de cet Adonis? », répondit M. de Hocquincourt, l'un des derniers Chevaliers de Malte et le plus valeureux adversaire de la piraterie turque, lorsqu'on lui demanda d'emmener le jeune homme — il avait quinze ans — à la course aux Infidèles sur un vaisseau de la « Religion », comme on disait alors. L'« Adonis » ne devait pas tarder à devenir un marin parfait, non seulement le plus habile manœuvrier de son temps, mais aussi son plus remarquable technicien; car il apprit son métier à la fois sur les chantiers et sur les flots. A dix-huit ans, il montait le premier, avec une bravoure demeurée légendaire, à l'abordage des corsaires barbaresques et bientôt, amiral du Levant, faisait régner au nom du roi de France l'ordre méditerranéen. Les Anglais ne consentirent pas de plus dangereux adversaires. Dans toutes les grandes affaires, dans plus de quarante campagnes, il fut toujours au premier plan. Il eut l'honneur, qui n'est pas mince, de battre les flottes anglaises. S'il connut à son tour la défaite, à la Hougue, sa gloire de marin n'en est pas, d'une parcelle, amoindrie; ce jour-là, il combattit par ordre, sachant la bataille perdue devant un ennemi dont les cadres représentaient le double, au moins, des siennes; mais, accablé par le nombre, il réussit, du moins, l'extraordinaire exploit de sauver la plus grande partie de sa flotte et, le lende-

main du combat, l'amiral anglais Russell et les Hollandais Van Almonde et Kallembourg lui écrivaient leur admiration pour son héroïque et savante défense. Une belle figure d'homme de guerre, qui ne fut jamais un homme de Cour et ne dut sa fortune qu'à son mérite. Un beau livre.

II. — R. P. Sanson

La nouvelle collection Les Grandes Repenties nous offre, en don de joyeux avènement, deux ouvrages remarquables: du grand prédicateur le R. P. Sanson, Marie-Madeleine, et du bâtonnier Henri-Robert, Jane Daniloff.

Le R. P. Sanson nous prévient que « celle qui a beaucoup aimé » ne vient pas ici prendre place dans une série de « Vies des Saints ». Ce n'est pas, strictement, le récit de l'existence de Sainte Madeleine qu'il nous présente — les documents sont, d'ailleurs, si pauvres à son endroit! — mais l'analyse de sa vie intérieure et surtout le fait saillant de sa conversion. Ce drame où « palpite ce qu'il y a dans un être humain de plus sensible et de plus délicat », il le suit dans sa genèse et dans son développement. S'il centre son livre autour de cette évènement, c'est que la conversion de Madeleine mérite d'être proposée en exemple à tous ceux qui préoccupent le problème moral et religieux.

Le R. P. Sanson ne s'est appuyé que sur les textes évangéliques et s'est rangé à l'avis des exégètes les mieux avertis de ce temps, le R. P. Lagrange notamment. A ses yeux Marie de Magdala et Marie de Béthanie, sœur de Lazare, demeurent deux femmes distinctes. Son livre réalise toute son intention: celle de nous « emmener en excursion au pays de l'Évangile, au pays des consciences troubles — et qui sait? — au pays de notre propre conscience ».

III. — Me Henri-Robert

La Jane Daniloff de Me Henri-Robert, c'est le terrible roman vécu de l'empoisonneuse d'Ain-Fezza; sous les flammes du ciel d'Afrique dans une bourgade aux lisières du désert, les flammes de la passion, une effroyable tragédie domestique jouée par le trio coutumier: le mari, seul personnage sympathique de l'affaire, la femme qui, tour à tour, révolte et apitoie, première victime de son éducation et du milieu où elle a vécu avant son mariage, l'amant, odieux. Et dans l'horreur et le sang, un dénouement racinien.

Armand RIO

LE THÉÂTRE SPECTACLES POPULAIRES (III)

M. Paul Hébert et ses oiseaux de nuit

Il faut brûler le Stella. Il n'y a plus rien à faire avec cette salle. A force de lui changer son nom, son caractère, son directeur, sa troupe, son répertoire, on a réussi à en détourner définitivement le public, tout le public, à quelque classe qu'il appartienne.

Un moment, vers 1929, si je me souviens bien, ce petit théâtre a failli devenir quelque chose d'important. Menacés de mourir de faim, la petite poignée de comédiens convenables que nous comptons avaient réussi à s'entendre, à s'unir et à consentir à jouer ensemble. Le public, le bon, le vrai, c'est-à-dire le public moyen, celui qui aime le théâtre et qui paye pour y aller pourvu qu'on ne lui demande pas trop cher, ce public-là avait fait une belle réponse, montrant une chaude sympathie. Il y eut une ou deux belles saisons.

Mais ce public du Stella avait chassé celui du Chanteclair et fait, si je puis dire, un théâtre de boulevard de ce qui était notre seul théâtre de quartier, les autres salles populaires étant groupées dans le centre de la ville. Car si nous avons des cinémas de quartier, nous n'avons pas de théâtres de quartier. Le Chanteclair en avait été un. Pas le Stella. Le théâtre « de boulevard » ne résista pas aux deux assauts qu'il subit dès que le succès eut commencé, comme on dit, à lui sourire: les vieilles querelles, disons plutôt les vieilles rivalités, renaquirent entre comédiens, celui-ci ne voulant plus jouer avec celui-là, cet autre refusant tout rôle qui n'était « pas à sa taille »; puis quelque un vint qui voulut faire du Stella un théâtre de snobs, c'est-à-dire de gens qui veulent « être vus » aux premières, mais sans payer. Ce public chassa l'autre, le répertoire et les départs d'interprètes y contribuant pour leur part. On n'eut plus que de « brillantes » premières, brillantes par l'assistance plus que par les recettes, et six salles vides le reste de la semaine.

Alors, on lâcha tout. Et le théâtre tomba au niveau du spectacle populaire, mais sans en avoir le public, qui a, depuis longtemps, perdu l'habitude d'aller rue Saint-Denis. On y a adopté actuellement la formule la plus bâtarde qui soit: un spectacle digne de l'Arcade, mais de deux heures au lieu de quatre ou cinq, et aux anciens prix du Stella « chic », donné par une troupe composée d'acteurs usés, en mal d'une scène où terminer leur carrière, et de débutants à la recherche d'un plateau où commencer la leur. Les vieux ont perdu la mémoire. Les jeunes n'ont pas suffisamment entraîné la leur. Les premiers s'essouffent en vain et se déplacent péniblement. Les seconds mordent

dans les mots avec exagération et s'agitent inutilement. Avec une belle assurance, les premiers supplient à l'infidélité de leur mémoire par leur aptitude à remplacer les répliques par des hors-d'œuvre d'une géniale banalité, ce qui déroute les seconds, qui entendent le souffler moins distinctement que les spectateurs. Ceux-ci, au nombre d'une cinquantaine, du moins le soir que j'y suis allé, complétaient, par leur petit nombre, l'illusion d'une répétition devant quelques amis.

Ce qu'on jouait cette semaine, dans ces conditions, était une des œuvres du directeur de la troupe, M. Paul Hébert. C'est une pièce en trois actes intitulée: Les Oiseaux de Nuit. Cela se passe dans le monde des apaches, à Paris. Vous savez, les apaches de Montmartre, les gars du milieu... Ce sont ces personnages de Carco que l'on retrouvait au Stella cette semaine. Un Mon Homme à rebours. Un jeune homme comme il faut, épris d'une femme du milieu qui en fait un vilain. Vous voyez cela. Au premier acte, nous sommes dans le salon de Nini Moussette (prononcez Néné Moussette), où la bande des oiseaux de nuit fait ripaille, mais où s'introduit, sous le déguisement d'un domestique, un vrai de vrai qui a un compte à régler avec Nini. Au deuxième, nous entendons sonner minuit dans un parc public où, pendant que la bande prépare un coup, le vrai de vrai en question, qui a nom Passe-Partout, reconnaît son déguisement d'un apprenti apache la propre fille de Nini Moussette, dont celle-ci se croyait débarrassée à jamais. Il tient sa vengeance! Au troisième, tout le monde, ou presque, vient de sortir de prison et se retrouve dans un bouge, y compris la mère appauvrie du jeune moudain fourvoyé. Passe-Partout dévoile l'identité de la jeune fille, chez Nini se réveillent les sentiments maternels, mais l'apache-vengeur-et-justicier la sépare de sa fille en la foudroyant de cette réplique: de quel droit réclames-tu ta fille, toi qui as perdu le fils de cette pauvre mère? Et il la tue pour rendre à sa mère le fils dévoqué que lui, Passe-Partout, tout apache qu'il est, aura contribué à remettre dans le droit chemin, comme il s'emploiera à faire « quelque chose de bien » de la fille de Nini Moussette.

Vous voyez que cet apache est un parfait honnête homme, au fond, et qu'il en remontrera à bien des gens du monde. Cependant, j'ai entendu des gens s'étonner que la censure permit la représentation de cette apologie du gangster. Mais n'insistons pas. Revenons à nos actes. Ils se haussent au niveau de leurs personnages. Car un drame d'apache, c'est quelque chose de très haut dans le répertoire. Ils s'appliquent à donner du re-

Fernand Gregh

hôte du Canada

par Simone Routier

EN apprenant que M. Fernand Gregh représentera cet été au Canada, la REVUE DES DEUX MONDES, les lecteurs de ce grand périodique français — et ils sont nombreux chez nous — ne manqueront pas d'applaudir au choix judicieux de M. René Doumic.

Poète et conférencier hautement apprécié en France comme à l'étranger, l'auteur de La gloire du cœur mérite à plus d'un titre notre considération.

Encore au lycée, il débute dans les lettres en fondant le BANQUET, revue à laquelle collaborent Marcel Proust, Robert de Fiers, Daniel Halévy, Barbusse, Léon Blum et quelques autres. Un peu plus tard il crée la revue LES LETTRES avec les mêmes collaborateurs, auxquels s'ajoutent Paul Reboux. (Saviez-vous que ce prolifique auteur est le fils de la grande modiste Caroline Reboux?) Déjà secrétaire de la REVUE DE PARIS à 20 ans, à 23 il continue de brûler les étapes en publiant son premier volume de vers, La maison de l'enfance, qui sera couronné par l'Académie française avec le prix Ar-hon-Despérouse. Disons en passant que le gr ve Sully-Prud'homme était membre du jury qui consacra ces vers, qui osaient pourtant, par quelques libertés poétiques, déroger aux lois sévères de la prosodie classique.

On connaît l'incident suscité par la charmante fantaisie du jeune poète, qu'un éminent critique parisien attribua à Verlaine. Mais Fernand Gregh n'avait pas besoin de cette confusion pour se tailler, dans les lettres françaises, la large place qu'il occupe encore aujourd'hui.

Du Fernand Gregh d'alors, Edmond Sée traitait ce portrait sans doute très fidèle:

« A l'apparition de son premier livre, Fernand Gregh, très choqué de ses amis, très éperlé, n'était encore pour le public et pour le monde qu'un jeune homme frêle et myope, charmant, en vérité charmant! Un nez fin qui se courbait, des yeux grand ouverts, comme impatients de la vitre qui les abritait, des mains fébriles, une chevelure timide, qui, déjà, faisait ressortir le front avec quelque cruauté, une parole aiguë, lucide, un peu adoucieuse, semblait-il chez un si jeune garçon, un besoin de tout savoir, de tout comprendre, une vive intelligence et une parfaite conscience de cette intelligence, de la bonté, de l'ambition, de l'enthousiasme, du rêve, de la précision, des idées, tel était Fernand Gregh. »

M. Sée écrivait cela en 1896. Ce que les années, une expérience drue et subtile, ont ajouté à ce visage attachant, l'imagination le conçoit aisément et la réalité ici ne déçoit pas.

En 1902, M. Gregh publie, dans le FIGARO, un manifeste jetant la base de l'Humanisme, mouvement qui s'impose au Symbolisme. L'auteur demande au poète d'être avant tout un homme parmi les hommes au lieu d'un rêveur attardé dans sa tour d'ivoire, si haut, si haut, que les échos de la terre ne lui parviennent plus, sinon affaiblis, méconnaissables.

Collaborateur aux grandes revues, aux grands quotidiens, en prose comme en vers, il poursuit une œuvre personnelle et nuancée et toujours fidèle à elle-même, transmuant la beauté le geste le plus humble. Une grâce raffinée ennoblit la fougue: de sa pensée, une sobriété savante la stylise. Son art est lumineux et fin, fugace et chatoyant. Le poète s'y révèle tout à tour fervent et douloureux, ardent ou inquiet, toujours soucieux de la vérité. L'auteur fait corps lui-même avec les choses dont il nous entretient. Son souffle est celui de la vie même; car la poésie n'a jamais empêché M. Gregh d'être un voyageur alerte, un brillant conférencier et un mondain très à la page, en même temps qu'un rêveur qui mire en sa pensée les plus émouvants aspects de ce monde. A son heure, il est... un familier des fêtes: avant Chanteclair, le premier il mit sur la scène des animaux aux âmes humaines.

De sa poésie, le cher et talentueux poète aveugle André Romane, un de ses disciples, dans une conférence qu'il fit sur le Maître, à la Flamme, nous dit qu'« Après la désespérance des Romantiques, le hautain nonclement des Parnassiens, le parti-pris assez bas du Naturalisme de voir toutes les choses sous leur angle le plus défavorable, après l'Inhumanisme » des Symbolistes pour qui la poésie n'était, le plus souvent, qu'une débauche littéraire, qu'une messe noire de l'intelligence, le lyrisme de Fernand Gregh traça dans la littérature française comme

lieu aux expressions argotiques dont l'auteur a émaillé sa pièce. Il faut voir l'heureux effet de ces expressions proprement accentuées par des bouches parfaitement canayennes, et associées à des termes venus en droite ligne du faubourg montréalais. C'est un mélange exquis, d'une saveur incomparable.

J'aime encore mieux l'Arcade, où le mélo de bas étage est au moins dans son cadre naturel, jusqu'à ce que le public qui l'aime par des acteurs faits pour cela. La pièce que j'ai vue sur cette scène la semaine dernière était, si l'on veut, « cousue de gros fil blanc », mais cela se tenait, cela vivait. Celle que le Stella présente cette semaine est décousue et inerte, sans queue ni tête, comme me disait un des rares spectateurs. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'il se trouve, dans cette troupe hétérogène, quelques jeunes doués d'un réel talent qui y sont encore plus fourvoyés que le jeune mondain épris de Nini Moussette.

Ils font leurs débuts sous de bien tristes auspices!

Georges LANGLOIS

un grand souffle d'air aux senteurs balsamiques. « La croyance en la beauté de la vie, en la noblesse de l'effort persistant, la foi dans la mission salvatrice de la poésie », ajoute M. Romane, « c'est ce qui nous réduisit surtout, nous les jeunes de 1914, dans les poèmes de Fernand Gregh. »

Le grand charme enclous dans les vers de Fernand Gregh, est le même qui se dégage de sa présence. Qui a connu l'intimité de son beau foyer, Hameau Boulainvilliers, auprès de Madame Gregh également poète et écrivain de race (Madame Gregh représentera le PETIT PARISIEN aux fêtes du IVe Centenaire, cet été) et de ses deux beaux grands enfants, Geneviève et Didier, s'est senti baigné de fluide sympathique si propice aux confidences, au rêve et à l'enthousiasme.

L'auteur de la fervente et douloureuse Beauté de vivre (1900) publie aussi La gloire du cœur (1932) citée plus haut, Les clarités humaines (1903) dont le dialogue final, en vers libres, est un des plus beaux qui aient été écrits sous cette forme. Couleurs de la vie (1923), un volume de critiques: La fenêtre ouverte (1901), L'Or des Minutes (1905), Le prélude féérique (1908), poème dialogué, mis en musique par André Bloch et représenté à l'Opéra il y a quatre ans avec un grand succès. La chaîne éternelle (1910) et La couronne douloureuse, splendides poèmes baptisés dans les larmes et dans le sang que fit verser la guerre. Enfin, cette année 1934 est marquée, comme d'une pierre d'or, par la publication de sa complète et savante étude de l'œuvre de Victor Hugo, magistral complément aux cours professés par lui en Sorbonne, où il eut l'honneur d'inaugurer, il y a quelques années déjà, la chaire Victor Hugo.

Qu'on me pardonne d'avoir survolé aussi vite une œuvre d'une telle étendue et dont tant de détails eussent mérité une particulière et minutieuse étude: « Qui ne sut se bercer... », disait déjà le vieux Boileau. Je me résigne à conclure, en mettant sous les yeux du lecteur quelques vers plus expressifs que tous les commentaires et qui résumant, semble-t-il la philosophie de ce grand idéaliste:

Et comme la beauté, poète, admet la vie, Admets-la, aime-la d'une âme inassouvie. Goûte l'infini de l'instant et l'absolu de

Bois, fondue en l'essence innombrable du temps, Comme une perle au sein d'une liqueur profonde, L'éternité dissoute en chaque heure du monde, Sans chercher, sans souffrir, Et puis ne sens-tu pas que tu ne peux mourir? [secondes]

Simone ROUTIER

Paris 10 juillet 1934.

La maison Birks a récemment fusionné en un seul rayon celui des articles religieux et celui des objets du culte, sous la direction de MM. Paul Prévost, H. Hector Bouquet, 1340, Square Phillips, 761, La 5121. (2-4)

Un livre

de M. Octave Aubry

En 1815, à la chute de l'Empire, le jeune prince Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, quitte la France pour l'exil avec sa mère la reine Hortense. Trente-sept ans plus tard, le 7 novembre 1852, il est proclamé Empereur des Français. Entre ces deux dates s'inscrit la courbe d'une vie extra-ordinaire pour celui que la mort du Roi de Rome a fait prétendant à la couronne impériale. Sans autre force que la foi qu'il avait en son destin et l'héritage de gloire que son nom évoquait, souvent mal compris des siens, peu soutenu par ses partisans, il sut profiter de l'immortel prestige que laissait dans la nation l'Empereur, pour plier la réalité de ses rêves. Ses aventures italiennes, son équipée de Strasbourg en 1836, sa conspiration de Boulogne en 1840, son emprisonnement au fort de Ham, d'où il s'échappa au bout de quatre ans, le font connaître peu à peu d'un peuple qui rêve de gloire et va bientôt se confier à lui. En 1870 c'est l'écroulement d'un rêve manifestement trop grand pour son génie.

Les étapes de ce destin si singulier, Octave Aubry, dont le nom est désormais attaché à tout ce qui touche le Premier et le Second Empire, les évoque en une suite de tableaux saisissants. — J. A.

Un opiomane se fait pincer

A la suite d'une longue surveillance, des inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté, le 1er juillet, à six heures, à la gare de Lyon, un trafiquant d'opium, le comte Jean de La Cour, au moment où ce dernier venait de retirer de la consigne de la gare une valise contenant six kilos de drogue, ainsi que tout un matériel de fumerie.

Le comte Jean de La Cour est né à Verdun en 1902 et appartient à une honorable famille. Il habitait chez ses parents rue Boissière à Paris.

Pour trafic de stupéfiants, il avait déjà été condamné. La drogue, introduite frauduleusement en France par ses soins, était revendue à Paris par des intermédiaires, qui sont activement recherchés.

LES PRIMES DE L'«ORDRE»

Nous donnerons gratis, avec chaque abonnement de trois mois, un exemplaire d'un ouvrage d'Olivier Asselin sur L'œuvre de l'abbé Groulx, paru en 1923, mais qui a conservé son actualité foncière et qui, notamment, traite à un point de vue tout nouveau le sujet de l'abandon du Canada par la France. Les abonnés de six mois ou plus recevront en prime un exemplaire du recueil en deux volumes des écrits de Jules Fournier intitulés Mon encier, ouvrage qui se vend encore en librairie un dollar. Les personnes qui se sont abonnées ou réabonnées depuis le 1er juin auront droit à ces primes. Prière d'en faire la demande à l'Administration.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur l'administrateur, Veuillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés pour trois mois — six mois — un an (biffer les indications inutiles). Bien entendu, j'aurai droit à la prime que vous offrez. [Signé] Adresse N.B. — L'abonnement est payable d'avance.